

Données générales

Zone humide n° 7 Marais de La Fayette

Lieu-Dit : La Fayette

Autre Nom : Zone inondable de L'escopette

Zone humide principale :

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 Ensemble

Ensemble éventuel auquel appartient la zone : Ensemble de la Fayette

1.2 Localisation

Altitude :

Coordonnées (UTM) O: 716943,37

Coordonnées (UTM) N: 1608105,23

Fichier Ecw BDORTHO : 97-2000-0715-1610-UT

Référence de la carte IGN : 4503 MT Le Marin

Commune : RIVIERE-SALEE

Remarque sur la localisation :

1.3 Date de la description de la zone

Date de la fiche : 06/11/2004

Remarques :

1.4 Statut de propriété et gestion du site

Statut de propriété : indéterminé

Propriétaire : indéterminé

1.5 Niveau de prospection

inventaire

1.6 Sources des informations sur la zone

Informateur : indéterminé

Date : 06/11/2004

Information : (Usager) La zone est entretenue par la trentaine de chasseurs de la société de chasse de l'escopette. Les défrichements se font manuellement, et la zone est maintenue ouverte par épandage de Round up. Présence régulières de nombreux oiseaux marins. Présence de "grand écaille", "lapias", d'anguilles et de crevettes dans les cours d'eau adjacents.

2. LIMITES ET TYPOLOGIE

2.1 Délimitation de la zone humide

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- périodicité des inondations ou saturation du sol en eau

Remarque Zone délimitée en amont par les cultures et sur le reste du pourtour par les berges hautes des rivières Coulisses et L'abandon.

2.2 Délimitation de l'espace de fonctionnalité

- limites du bassin ou sous-bassin versant
- bassin d'alimentation souterrain ou zone de recharge de nappe
- occupation du sol

Remarque Bassin versant vaste, fortement modifié par l'homme

2.3 Bassin versant et masse d'eau

Données générales

Zone humide n° 7 Marais de La Fayette

Lieu-Dit : La Fayette

Autre Nom : Zone inondable de L'escopette

Zone humide principale :

2.4 Données spatiales

Longueur du cours d'eau principal : de 10 à 25 km

Surface de la zone humide en ha : 9,68888092041016

Surface de l'espace de fonctionnalité en ha : 371

Comparaison ZH/EF (en %) : 2,610871057

2.5 Caractéristiques de la zone humide

Type de ZH : Zones de marais et mares temporaires (eau douce stagnante)

Typologie Ramsar : ZH continentales / Mares/marais d'eau douce permanents; étangs (<8 ha), marais/marécages sur sols inorganiques; avec végétation émergente détrempée au moins durant l'essentiel de la

Biotope

- MARAIS ET PRAIRIES HUMIDES D'EAU DOUCE

Couverture (en %) : 85 Espèces dominantes : Herbacées : Eleocharis mutata, Eichornia crassipes, Paspalum vaginatum, Blutaparon vermiculare

- formation amphibie ou/et de rive exondée de lac, étang, mare d'eau douce

Couverture (en %) : 5 Espèces dominantes : Commelinaceae diffusa, Sporobolus virginicus, Hymenachne amplexicaulis

- Savane mésophile (pâturée ou non)

Couverture (en %) : 10 Espèces dominantes : Mimosa pigra, Paspalum vaginatum

Equipements, activités usages :

Loisirs et tourisme : chasse

Localisation : au niveau de la zone humide

Impacts : Prélèvement faune/flore

Remarques : Entretien de l'ouverture de la zone par déboisement régulier et entretien (opération de terrassement) de

Loisirs et tourisme : pêche

Localisation : au niveau de la zone humide

Impacts : Prélèvement faune/flore

Remarques :

2.6 Caractéristiques de l'espace de fonctionnalité

Type d'occupation du sol de l'espace de fonctionnalité : - tissu urbain discontinu
 - zones industrielles ou commerciales
 - réseaux routiers (+ tronçons ferrés) et espaces associés
 - terres arables hors périmètres d'irrigation
 - bananeraies
 - cultures canne à sucre
 - prairies, pelouses et pâtures
 - forêts humides
 - mangroves et espaces associés
 - broussailles
 - marais intérieurs
 - zones intertidales
 - cours et voies d'eau

Remarque :

3. FONCTIONNEMENT

Données générales

Zone humide n° 7 Marais de La Fayette

Lieu-Dit : La Fayette
 Autre Nom : Zone inondable de L'escopette
 Zone humide principale :

3.1 Régime hydrique entrant

- cours d'eau, canaux - intermittent - détails : Rivière Coulisses
- précipitations - intermittent - détails :

3.2 Régime hydrique sortant

- mer/océan - permanent - détails : Baie de Génipa
- évaporation - intermittent - détails :

3.3 Submersion / Saturation

Etendue et durée de la submersion : SUBMERSION PERMANENTE partielle

Origine de l'eau : Bassin versant

3.4 Connexion de la zone dans son environnement

Type de connexion : passe à côté

3.5 Diagnostic fonctionnel

Fonctionnement altéré ou artificiel, ne remettant pas en cause les équilibres naturels de la zone humide.

4. FONCTIONS ET VALEURS

4.1 Fonctions et valeurs bioécologiques de la zone humide

(nulle = 1 ; faible = 2 ; moyenne = 3 ; forte = 4 ; très forte = 5)

- Habitats : 4

Justifications : zone d'accueil ou de repos pour les migrateurs

- Flore : 2

Justifications : diversité moyenne, espèces assez communes à communes

- Faune : 4

Justifications : diversité globale assez élevée - nombreux oiseaux (espèces remarquables pour la Martinique : Ardeas herodius, Dendrocygnus autumnalis, ...)

4.2 Fonctions hydrologiques de la zone humide

(nulle = 1 ; faible = 2 ; moyenne = 3 ; forte = 4 ; très forte = 5)

Fonctions hydrogéologiques : 2

Justifications : - recharge probable des aquifères (d'eau douce)

Fonctions hydrauliques : 3

Justifications : - atténuation des inondations et des crues

4.3 Fonctions et valeurs socio-économiques

(nulle = 1 ; faible = 2 ; moyenne = 3 ; forte = 4 ; très forte = 5)

Fonctions économiques : 2

Justifications : - pêche- petite activité d'élevage

Fonctions récréatives avec prélèvements : 3

Justifications : - chasse (oiseau) - Pêche (crabes inclus)

Fonctions récréatives sans prélèvement : 3

Justifications : - loisirs de plein air (hors loisirs mécaniques)

Fonctions socioéconomiques : 4

Données générales

Zone humide n° 7 Marais de La Fayette

Lieu-Dit : La Fayette

Autre Nom : Zone inondable de L'escopette

Zone humide principale :

Justifications : - valeur paysagère remarquable

Observations générales sur les fonctions de la zone humide :

5. ETATS ET PRESSIONS

5.1 Etat de la zone humide et de l'espace de fonctionnalité

Zone Humide (détruit = 1 ; mauvais = 2 ; moyen = 3 ; bon = 4 ; très bon = 5) : 3

Justification : Zone en partie envahie par la jacinthe d'eau.

Espace de fonctionnalité (non fonctionnel = 1 ; peu = 2 ; moyennement = 3 ; fonctionnel = 4) : 4

Justification :

5.2 Etat de naturalité de la zone humide : 3

(artificiel = 1 ; secondaire très dégradé = 2 ; secondaire = 3 ; primaire dégradé = 4 ; primaire intact = 5) :

Justification :

5.3 Dynamique potentielle de la zone humide (évolution prévisible) 3

(vers milieu sec = 1 ; vers humide plus simple = 2 ; stable = 3 ; humide plus complexe = 4

5.4 Vulnérabilité intrinsèque de la zone humide 3

nulle = 1 ; faible = 2 ; moyenne = 3 ; forte = 4 ; très forte = 5)

5.5 Menaces

nulle = 1 ; faible = 2 ; moyenne = 3 ; forte = 4 ; très forte = 5)

Zone humide

Urbanisme, activités industrialo-commerciales 1

Justification :

Fréquentation humaine 1

Justification :

Cultures 2

Justification :

Elevages 1

Justification :

Sylviculture et déboisements 1

Justification :

Prélèvements (chasse, pêche, etc) 4

Justification :

Absence d'entretien 1

Justification :

Espace de fonctionnalité

Urbanisme, activités industrialo-commerciales 1

Justifications :

Fréquentation humaine 1

Justifications :

Cultures 2

Justifications :

Elevages 1

Justifications :

Données générales**Zone humide n° 7 Marais de La Fayette**

Lieu-Dit : La Fayette

Autre Nom : Zone inondable de L'escopette

Zone humide principale :

'Sylviculture et déboisements 1

Justifications :

'Prélèvements (chasse, pêche, etc) 1

Justifications :

OBSERVATIONS GENERALES SUR LE SITE

Zone humide (prairies humides inondables et étangs artificiels peu profonds) dans plaine dominée par la culture de canne à sucre. Etat général moyen. Marais essentiellement voués à la chasse et gérée par une société de chasse. Gestion caractérisée par des défrichements manuels et chimiques et des terrassements pour maintenir l'existence des zones en eau.